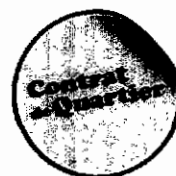


**Commune de Vernier
Contrat de Quartier les Avanchets**



Formulaire de présentation d'un projet, fiche projet.

Recto 1

° N° du projet : N° 1 date: 16 juillet 2008

Nom du projet: Pose d'une main courante face au n° 2 Grand Bay.

Buts: amélioration de: - **qualité de vie** - **sécurité** - **santé**

Thèmes: - action sociale - emploi - éducation - sport - loisir - culture - cadre de vie/habitat

Moyen: créer / améliorer / modifier / supprimer / autre

Public cible: **Tous les habitants, principalement ceux de la rue Grand Bay**

Auteur du projet: Melle Monique Hofer 8 rue Grand Bay

Description du projet:

Projet N° 1 du 16 juillet 2008.

Initiatrice du projet : Mlle Monique Hofer, 8 Grand Bay,

Contrat de quartier des Avanchets 2008

Le projet consiste en une demande pour que,

en vertu du principe de précaution,

une main courante soit posée le long de la descente

qui donne accès à la rue du Grand Bay.

Cette rampe à forte déclivité est très dangereuse

l'hiver lorsque la neige, le verglas et le gel sont présents.

La photo donne une image de la requête.

Le coût d'une telle main courante ne devrait pas être prohibitif et, même une de réemploi pourrait faire l'affaire.

C'est particulièrement en pensant aux personnes âgées que cette demande est faite.

Signatures :

de l'auteur du projet

Signé: Monique Hofer.

du responsable du groupe projets

Edouard Mancini

Suite au verso

Discussion du projet



Projet n° 1 variante 1,
main courante à droite du passage.

Estimation budgétaire: entre 2000 et 5000 Fr. à la charge du Contrat de Quartier

Calendrier de réalisation du projet. au plus vite

Décision sur le projet: Favorable, accepté lors de la séance du Groupe Projets
7 novembre 2008.

Date de remise du projet au Groupe de pilotage,
selon décision d'accepter cette modification du quartier par la Régie COGERIM:
le 20 novembre 2008

Signatures:

L'auteur du projet:
Melle Hofer

Le coordinateur du groupe projet
Edouard Mancini



l'objet:

informations - main-courante devant le 2 Grand-Bay

la date:

Wed, 5 Nov 2008 08:47:26 +0100

De:

"BANDLER Marko" <M.BANDLER@VERNIER.CH>

à:

"Edouard.Mancini" <edouard.mancini@bluewin.ch>

Cher Monsieur,

J'ai pris les renseignements concernant le projet susmentionné auprès des personnes concernées. Voici ce qu'il en est:

- Selon l'ingénieur civil de la commune (Monsieur TABOADA), une rampe sur le côté est largement préférable à une rampe au milieu. Outre les questions de coûts, il est plus facile d'obtenir dans ce cas une autorisation de construire. Et, effectivement, il y a moins de problèmes pour des questions d'accès liés à la sécurité (pompiers).

- Avant toute autre démarche, il faut présenter le projet au propriétaire des lieux, en passant par la régie Cogérim. En effet, les Avanchets sont en terrain privé et il faut dans tous les cas l'accord du propriétaire. Il faut bien entendu préciser que c'est normalement le CQA qui prendrait en charge l'intégralité des frais. Le coût d'un tel ouvrage est devisé entre 2000.- et 5000.-.

- Une fois cet accord obtenu, les choses peuvent aller relativement vite. Les travaux de serrurerie seront assurés par le service des équipements (M. BIOLLEY), et la pose par ceux de la voirie (M. GRECO).

Voilà, je reste naturellement à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Avec mes meilleurs messages.

**Marko BANDLER
Responsable de service**

**Commune de Vernier * Service de l'action sociale et des solidarités
Case postale 520 * 1214 Vernier * Tél. +41 (0)22 306 06 70 * Fax +41 (0)22 306 06 71**



Commune de Vernier
Contrat de quartier les Avanchets

CONTRAT DE QUARTIER LES AVANCHETS

Édouard Mancini
Représentant du groupe projets,
Contrat de Quartier Les Avanchets.
9 rue Grand Bay,
1220 Avanchets
Tél/ Fax: 022 796 54 96
E-mail edouard.mancini@bluewin.ch

Direction générale des chantiers tramways
p. a Gestion Technique Assistance
Rue Jean Simonet n° 4
1219 Chatelaine.

A l'attention de Monsieur Remo Rusconi

Concerne : la passerelle aux Avanchets sur la route de Meyrin.

Bonjour Monsieur,

Je m'appelle Édouard Mancini, j'habite au n° 9 de la rue du Grand Bay aux Avanchets et je suis le représentant du groupe projets dans le Contrat de Quartier les Avanchets mis sur pied par la commune de Vernier ; c'est à ce titre que je me permets de m'adresser à vous pour vous soumettre ce qui suit :

1 - Quelques habitants de la rue Oscar Bider aux Avanchets ont exprimé le désir que, en particulier pour l'usage nocturne, les 30 marches identiques de couleur très sombre des escaliers de la passerelle qui enjambe l'a route de Meyrin soient mieux délimitées.
Par exemple, par une marque plus claire qui serait posée sur chaque arête de chaque marche pour mieux assurer la visibilité de la position de la marche et augmenter la sécurité des usagers de la passerelle.

2 - Je suis allé moi-même vérifier le bien fondé de ce souhait et je dois dire qu'il est parfaitement justifié.

La passerelle va-t-elle recevoir des éléments de finitions qui seront posés prochainement ?

C'est précisément cette question que le groupe projets désire vous soumettre pour nous permettre ou non, d'établir un projet dans le cadre du Contrat de Quartier Les Avanchets, pour suggérer une éventuelle amélioration de la sécurité nocturne dans les escaliers de la passerelle en accord avec la Direction générale des chantiers tramways.

En vous remerciant d'avance pour votre réponse, nous vous présentons, Monsieur , nos salutations distinguées.

Edouard Mancini

Avanchets le 18 / 11 / 2008

l'objet:

TCMC >Passerelle des Avanchets >Marquage rampes d'escaliers

la date:

Wed, 19 Nov 2008 13:39:36 +0100

De:

"GesTech Assistance" <info@gta.bz>

à:

"CQAvanchets" <edouard.mancini@bluewin.ch>

RÉPONSE N° 1

Bonjour Monsieur,

Bien reçu votre courrier daté du 18 crt relatif à l'objet cité en titre

Je transmets ce dernier au maître d'ouvrage pour qu'il se prononce et ne manquerais pas de vous informer du suivi

Avec mes compliments, Remo Rusconi, délégué des maîtres d'ouvrage

Direction générale des chantiers tramways

p.a. GesTech Assistance * RUE JEAN-SIMONET 4 * CH-1219 CHATELAINE

Tél. + 4122 796 81 07 * Fax + 4122 796 81 56 * e-mail info@gta.bz

Tél. mobiles : chantier +4122 321 17 17

l'objet:

TCMC >Passerelle des Avanchets >Marquage rampes d'escaliers >Solution

la date:

Thu, 20 Nov 2008 12:49:04 +0100

De:

"GesTech Assistance" <info@gta.bz>

à:

"CQAvanchets" <edouard.mancini@bluewin.ch>

Réponse n° 2

Bonjour,

Le maître d'ouvrage (DCTI) avait déjà détecté ce problème

Une "étude" est en cours, une fois la solution connue, une réponse vous sera adressée directement par ce dernier

Avec mes compliments, Remo Rusconi

Cci...: DCTI-DOA, DCTI-SAF



Commune de Vernier
Contrat de quartier les Avanchets

CONTRAT DE QUARTIER LES AVANCHETS

Le Groupe Projets du Contrat de Quartier les Avanchets
Mr Marko Bandler,
Service de l'action sociale et des solidarités
Case postale 520
1214 Vernier

COGERIM
GERANCE IMMOBILIERE
Rue du Grand Bay 21
1220 Les Avanchets

Les Avanchets le 8 novembre 2008

Concerne : pose d'une main courante face au n° 2 de la rue Grand Bay.

Mesdames, Messieurs,

La commune de Vernier a mis en place un Contrat de Quartier pour les Avanchets qui permet aux habitants de la cité de s'exprimer et s'adresser à l'Autorité communale via ce Contrat de Quartier comme cela se fait déjà au Lignon.

Le projet n° 1 en annexe exprime un souhait des habitants de la rue du Grand Bay et consiste en la demande pour que soit posée une main courante dans la descente d'accès face au n° 2.

Le Groupe Projets a informé les instances communales concernées : financement, sécurité, travaux éventuels, en collaboration avec le service social de Vernier, pour la réalisation du projet ; seul manque l'accord des propriétaires et c'est la raison pour laquelle nous nous adressons à vous pour obtenir si possible cet accord. Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Nous vous en remercions d'avance et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

:

Pour le Groupe Projets du Contrat de Quartier :
Christiane Lorand
8 rue François Durafour
022 796 28 29

Edouard Mancini
9 Grand Bay
022 796 54 96

Copie à Mr Marko Bandler Service de l'action sociale de Vernier.